

# COMMUNE DE SAINT-JEAN-D'AUBRIGOUX

## COMPTE RENDU

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

20 NOVEMBRE 2020 à 20h30 (salle communale)

---

Présents : tous les membres en exercice.

#### **1-) SUBVENTION DEPARTEMENTALE :**

Un dossier de demande de subvention pour la réfection de la voirie de Trivis et Doupis sera déposé auprès du Conseil Départemental. Montant du devis 63 670.00€ HT subvention espérée : 20 000€

Afin de terminer l'opération de voirie dans le bourg, un chantier est prévu (autour de la maison Rousset et derrière la maison Maillet) lorsque les travaux de réhabilitation de la maison Rousset seront achevés.

#### **2-) MAISON ROUSSET:**

1 F3 sur 2 étages (RDC et 1<sup>er</sup> étage) 1 F2 au 1<sup>er</sup> étage et une petite salle de réunion de 35m<sup>2</sup> au RDC.

L'aide de l'Etat sera revue à la baisse car la salle de réunion n'est pas éligible, seuls les 2 appartements seront subventionnés.

Filière bois : une aide financière sera demandée pour tous les menuiseries, portes, escaliers... une étude sera réalisée pour la mise en place d'une chaudière à granules, celle-ci pourrait être éligible à une subvention de la Région via Filère bois

#### **3-) FILIERE BOIS :**

Une aide de la Région sera demandée pour la réfection de la charpente du lavoir de Marus.

Les menuiseries de la salle polyvalente (1<sup>er</sup> étage et porte d'entrée) seront changées pour du bois alu, subvention demandée auprès de la Région.

#### **4-) ACQUISITION DE TERRAIN – VOIRIE COMMUNALE:**

Mise à jour des références cadastrales pour les cessions en cours concernant les dossiers Bellange, Brun.

#### **6-) OFFICE NATIONAL DES FORET:**

Travaux de sylviculture prévus (éclaircissement, remise en état...) sur la section Four Mallet Marus. Opération de 2 275€ HT pouvant être subventionnée à 40%.

## **7-) SOCIETE LOCALE PUBLIQUE:**

Lecture du rapport d'activité 2019

## **8-) REPAS DES AINES, COLIS:**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le repas n'aura pas lieu, un colis pour les personnes âgées de 80 ans et plus sera distribué par les élus.

## **9-) SOCIETE PUBLIQUE LOCALE:**

Lecture du rapport d'activité 2019, les élus en prennent connaissance.

## **10-) QUESTIONS DIVERSES:**

**Concession cimetière :** lecture du courrier de M. et Mme Dumas d'acquiescer une concession perpétuelle au columbarium, coût 240€ accord.

Pour rappel M. Thevenet a acheté une concession et la cav'urne d'exposition en juillet 2020 (coût 240€ + 360€).

**Téléthon :** exceptionnellement cette année la vente de brioches n'aura pas lieu, une subvention de 100€ (montant moyen des précédentes ventes des brioches) sera versée à cette association. 1 abstention

**Noël :** le sapin fourni par Jacky Jouve sera posé devant la mairie. La crèche extérieure réalisée par Gary et Laurence ne sera pas reconstruite cette année (crise sanitaire).

**Appartement au-dessus de la salle polyvalente :** des travaux seront réalisés dans l'appartement vacant (douche, peinture, sols) et menuiseries afin de proposer plus de confort aux futurs locataires.

**Courrier des habitants du bourg :** lecture du courrier,

Après contact téléphonique avec les services de la DSV les informations suivantes nous ont été communiquées:

- les chiens non identifiés (puce ou tatouage) ne peuvent être considérés comme errants dès lors qu'ils ont un propriétaire connu. Un particulier est autorisé à détenir jusqu'à 9 chiens.
- Les chats sont considérés en divagation s'ils sont à plus de 200 mètres des habitations et à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître.
- Les pigeons : une battue pourrait être organisée par les chasseurs en mars prochain si la Fédération de chasse les y autorise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.